



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Le **16 MARS** 2026

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment de son article L2121-10, le Maire d'Aulnay-Sous-Bois a l'honneur d'informer les habitants que le Conseil municipal d'installation se déroulera :

LE SAMEDI 21 MARS 2026

A 10H30

A LA SALLE PIERRE SCOHY (rue Aristide Briand).

Le Maire,

Bruno BESCHIZZA

